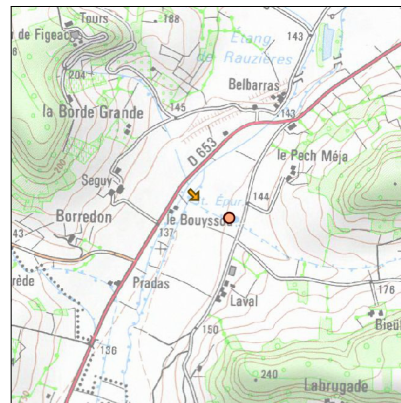
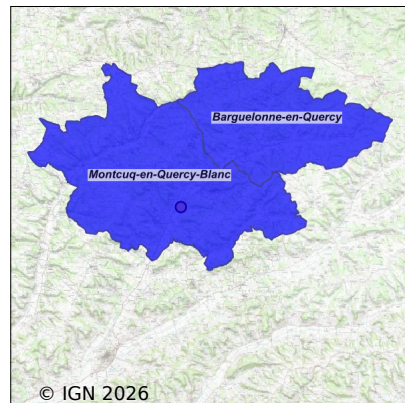


Système d'assainissement 2024

MONTCUQ

Réseau de type Séparatif



Station : MONTCUQ

Code Sandre	0546201V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT DU QUERCY BLANC
Nom de l'exploitant	S.A.U.R. FRANCE
Date de mise en service	octobre 1976
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	90 Kg/j
Charge nominale DCO	180 Kg/j
Charge nominale MES	105 Kg/j
Débit nominal temps sec	225 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	555 398, 6 360 588 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Petite Barguelonne

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Barguelonne-en-Quercy depuis 1964

95% de Montcuq-en-Quercy-Blanc depuis 2016

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés :

Données 2023 : 628 abonnés.

Consommation annuelle d'eau potable des raccordés : 44 378 m³ ce qui équivaut à environ 730 Equivalents habitants (EH) en prenant un taux de restitution de 90 %.

Fonctionnement : le réseau demeure sensible aux entrées d'eaux pluviales comme on peut le constater sur le suivi des volumes entrants. Un diagnostic réseau est actuellement en cours.

Station d'épuration

Remplissage :

Hydraulique : 1 455 EH, soit environ 218 m³/j estimé à partir du temps de fonctionnement du poste de relevage principal.

Organique : environ 660 EH selon la moyenne des 5 dernières mesures d'autosurveillance.

Le point A2 situé au niveau du trop-plein du poste de relevage en amont de la station fait l'objet d'un suivi sur les déversements. Pour l'année 2025, environ 100 déversements ont été enregistrés. Un doute est émis sur la fiabilité des volumes calculés.

Entretien :

Le site est propre. Les ouvrages sont correctement entretenus et le carnet d'exploitation est complété toutes les semaines.

Fonctionnement :

Cette installation assure une qualité du rejet qui respecte les exigences réglementaires ainsi que les performances attendues. Les réglages sont adaptés.

L'arrêt de l'utilisation de la rampe de dispersion en surface du clarificateur semble améliorer la qualité du rejet. Les perturbations hydrauliques ne sont plus visibles et le rejet est dépourvu de fines. Les boues qui remontent dans le clarificateur restent piégées en surface.

La fuite décelée au niveau du lit de séchage n°3 ne semble pas s'aggraver. Le plancher drainant réalisé en parpaing est vraisemblablement endommagé comme ce fut le cas sur le lit n°2.

L'alimentation entre les deux files de la Zone de Rejet Végétalisée (ZRV) est alternée une fois tous les 6 mois. Cette mise au repos permet de favoriser la minéralisation de matières en suspensions qui s'accumulent (environ 15 cm). Il est conseillé de suivre l'évolution de l'accumulation de ces matières.

La présence de ragondin est avérée dans la ZRV. Il est recommandé de procéder à des campagnes de piégeage régulières.

Autosurveillance :

La mesure d'autosurveillance est réalisée 2 fois par an par l'exploitant. Les analyses sont effectuées par un laboratoire agréé. Pour l'année 2024, la mesure vérifiée au mois de juillet est jugée représentative du fonctionnement habituel de l'installation. A noter que 2 paramètres (NO₃ et NO₂) n'ont pas été analysés selon le COFRAC.

Impact visible sur le milieu récepteur : aucun impact avéré sur le milieu récepteur.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement : néant.

Sous produits

Production théorique :

Environ 10 tonnes de matière sèche (TMS) (ratio 15 kg de MS/EH/an).

Production réelle :

Environ 10 TMS. Estimation calculée à partir du volume moyen extrait vers les lits de séchage en 2024 (154 m3/mois, avec un débit de pompe de 40 m3/h et un temps de fonctionnement mensuel de 3,85 h) et de la siccité moyenne des boues du bassin daération sur 3 ans (5,5 g/L).

Filière d'élimination :

1 lit de séchage est curé une fois par an. Les boues sont valorisées sous forme pâteuse dans le cadre d'un plan d'épandage agricole réglementaire.

Quantité évacuée :

Le casier n°2 a été curé le 17 septembre, soit 45 tonnes de matière brute. Avec une siccité de 21,50 %, cela représente 9,68 TMS.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	205 m3/j	91 %			203 m3/j	
DBO5	43 Kg/j	47 %	210 mg/l	98 %	1 Kg/j	5 mg/l
DCO	148 Kg/j	82 %	720 mg/l	95 %	7 Kg/j	35 mg/l
MES	101 Kg/j		500 mg/l	98 %	2,2 Kg/j	11 mg/l
NGL	13,4 Kg/j		66 mg/l	89 %	1,5 Kg/j	7,2 mg/l
NTK	13,4 Kg/j		66 mg/l	94 %	0,8 Kg/j	3,7 mg/l
PT	1,6 Kg/j		8 mg/l	50 %	0,8 Kg/j	4,1 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546201V001>